



SI Mare et Libron (Siren : 253178509)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Saint-Gervais-sur-Mare
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	30/01/2018
Date d'effet	30/01/2018

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Jean-Luc FALIP

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	10 place des logis verts
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34610 SAINT-GERVAIS-SUR-MARE
Téléphone	04 67 23 60 40
Fax	
Courriel	si.marelibron@gmail.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	11 539
Densité moyenne	36,54

Périmètres

Nombre total de membres : 9

- Dont 8 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Castanet-le-Haut (213400559)	201
34	Graissessac (213401177)	679
34	La Tour-sur-Orb (213403124)	1 297
34	Le Pradal (213402167)	322
34	Rosis (213402357)	307
34	Saint-Étienne-Estréchoux (213402522)	280
34	Saint-Geniès-de-Varensal (213402571)	208
34	Saint-Gervais-sur-Mare (213402605)	868

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
34	CC Les Avant-Monts (200071058)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p><i>Eau potable (production - stockage - distribution) - études et travaux nécessaires à la recherche en eau aménagement et exploitation de la ressource construction des réseaux d'adduction et des équipements nécessaires (réservoirs, stations de reprise et de traitement...) Renforcement des réseaux de distribution : - réalisation des raccordements, des branchements particuliers et des comptages individuels des usagers ou abonnés du syndicat - acquisitions nécessaires aux installations - livraison, distribution et fourniture d'eau potable - facturation des volumes livrés au comptage de chaque usager - contrôle sanitaire et traitement de l'eau - entretien des canalisations - fourniture d'eau à des collectivités non membres sur la base d'une convention établie entre les collectivités et mentionnant s'il y a lieu le volume et la nature de l'eau délivrée</i></p> <p>Par substitution</p>
<p>- Assainissement collectif</p> <p><i>Assainissement collectif : - contrôle des raccordements aux réseaux publics de collecte - élimination des boues produites - collecte des eaux usées - transport des eaux usées - épuration des eaux usées - gestion des abonnés Le syndicat assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de construction, de renforcement ou d'extension des réseaux ainsi que la gestion des services et exploitations des installations.</i></p> <p>Par substitution</p>

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)